

COMMUNIQUÉ N° 22 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE SWISSCOM

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire rollois, Swisscom (Suisse) SA va prochainement débiter des travaux d'adaptation de ses infrastructures. Pour ce faire, en collaboration avec Cablex SA, contacts seront pris afin de proposer ce nouveau service à la population. En parallèle, des fouilles ponctuelles seront réalisées pour assurer le passage de ladite fibre optique.

2 NATURALISATIONS

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 10 octrois de bourgeoisie ont été validés par la Municipalité.

3 ENQUÊTES PUBLIQUES

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 3 demandes de permis de construire ont été mises à l'enquête publique.

4 CONVENTION AVEC L'EVAM POUR LES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Municipalité a décidé de signer la convention de partenariat entre l'EVAM (Établissement vaudois pour l'accueil des migrants) et la Commune de Rolle 2023-2024 lui permettant de créer des postes de travail d'intérêt public financé par l'EVAM et au bénéfice des réfugiés afin qu'ils puissent s'inscrire dans un parcours professionnel valorisant et sûr. La Commune garde la maîtrise de l'engagement, du suivi et de toutes ses prérogatives en matière RH.

Cette convention n'a aucun lien avec le centre d'accueil prévu à RivesRolle. La Commune paie 300 fr. par mois et par personne engagée, le reste des frais est pris en charge par l'EVAM.

À titre d'exemple, citons les renforts engagés au Sésame comme auxiliaires en animation et effectuant leurs tâches comme tous les professionnels du centre endossant cette fonction. Le Sésame offre une expérience précieuse aux réfugiés leur permettant d'envisager des formations : ces auxiliaires entameront prochainement des études dans le domaine de l'animation socioculturelle. Le responsable du Sésame souligne le sérieux, la motivation et le professionnalisme de ces personnes engagées dans le cadre de travaux d'utilité publique.

5 CONVENTION AVEC LE BUREAU CANTONAL POUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS ET LA PRÉVENTION DU RACISME

La COCISE (commission municipale consultative pour l'intégration Suisse-Etrangers) a comme partenaire principal le BCI qui finance les programmes de la Commune comme les cours de français, les permanences civiques, la lutte



contre les discriminations, ou encore le programme en faveur des enfants allophones. Une convention a été établie pour préciser les modalités d'octroi, d'utilisation, de contrôle et de suivi d'une subvention annuelle de Fr. 52'200 pour une période d'une durée maximale de 4 ans.

6 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES PLANS DE MOBILITÉ INTERENTREPRISE (PMiE) 2024 À 2026

La Municipalité a reconduit sa participation au programme de développement des PMiE piloté par Région de Nyon. Depuis 2020, ce programme permet d'encourager la mise en place de PMiE au sein des sites d'entreprises afin notamment d'inciter au report modal (transport individuel motorisé vers transports publics notamment), de favoriser l'intermodalité ou encore de faciliter le covoiture interentreprises. Le site de l'A-One Business Center fait partie de ce programme.

La participation communale s'élève à Fr. 1'500 par an pour 2024, 2025 et 2026.

7 BILAN DE MI-LÉGISLATURE

La Municipalité conviera la population rolloise le mardi 25 juin 2024 en soirée au Casino Théâtre pour une séance d'information publique.

8 FACTURE SOCIALE : SUITE DU RECOURS AU TRIBUNAL FÉDÉRAL

Le 21 février 2024, 35 communes vaudoises, dont fait partie Rolle, ont interpellé le Conseil fédéral (voir annexe). Elles accusent l'État de Vaud d'avoir rendu de nouvelles décisions qui ne diffèrent en rien des précédentes, malgré un arrêt du Tribunal fédéral (TF), qui leur avait donné raison en matière de péréquation financière.

Au départ, treize communes avaient recouru contre les montants exigés pour la facture sociale et la péréquation intercommunale, estimant ces charges cantonales excessives, car ces dernières pouvaient représenter 63 à 92% de leurs recettes fiscales.

En juin 2023, le TF avait estimé que le système mis en place n'était pas adéquat et constaté une violation du droit des communes à être entendues. L'État de Vaud n'ayant pas révisé sa position, les 35 communes ont décidé de recourir à nouveau contre les nouvelles décisions cantonales.

9 CULTURE – SPORT – MANIFESTATIONS

La Municipalité convie le Conseil communal le jeudi 14 mars 2024 à 19h00 au Casino Théâtre aux traditionnels Mérites rollois, occasion de récompenser et saluer les résultats de nos jeunes – ou moins jeunes – Rolloises et Rollois, dans les domaines du sport, de la culture ou de l'engagement pour la communauté.

La Municipalité a validé le calendrier des manifestations 2024. L'agenda du site internet de la Commune vous renseignera prochainement sur les nombreux événements programmés sur le territoire rollois.

Le Bitume Festival, fruit d'une proposition du Casino Théâtre et organisé conjointement avec le Service Culture-Sport-Manifestations, se tiendra les 4 et 5 mai prochains. Dédié aux Arts de rue, ce nouveau rendez-vous fera la part belle aux animations en extérieur (théâtre, musique, cirque, déambulations). L'événement est programmé une année sur deux, en alternance avec la Fête de la Danse. www.theatre-rolle.ch



Comme annoncé dans le communiqué du 23 janvier dernier, la Municipalité, suite à l'appel à candidatures lancé en 2023, a désigné la Terrasse des Tilleuls pour l'exploitation d'une buvette estivale à vocation récréative et culturelle au Parc du Port des Vernes pour la période 2024-2026.

Rolle, le 26 février 2024

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

Annexe : courrier des communes recourantes au Conseil fédéral au sujet de la facture sociale et des péréquations intercommunales